

1 LA DEMANDE ZRR (POUR LES LABORATOIRES CONCERNÉS) à faire 3 mois avant ✓

Elle doit être envoyée à zrr@univ-orleans.fr (pour les labos sous tutelle CNRS, s'adresser aux services administratifs de votre labo pour connaître la procédure)

2 QUEL EST LE STATUT DE LA PERSONNE ACCUEILLIE ? QUEL EST LE CADRE DE SA VENUE ? ✓

On identifie uniquement 4 possibilités :

- **Salarié en France** : CDD, contrat doctoral, ATER, thèse Cifre, etc.
- **Salarié à l'étranger** : fonctionnaire, professeur, CDD, etc.
- **Boursier inscrit en France ou à l'étranger** : campus France, CSC, bourses du gouvernement, etc.
- **Non boursier non salarié**

3 DOCUMENTS NÉCESSAIRES à anticiper minimum 6 semaines avant ✓

